

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 13 avril 2015, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

Points pour délibération

1 Assemblée de mars 2015

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 9 mars 2015

2 Assemblée du 13 avril 2015

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Demande de commandite de divers organismes
 - 3.1.2 Appui à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux – Projet Pacte Rural
 - 3.1.3 Appui à la Maison de Jeunes des Quatre Lieux - Projet Pacte Rural
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Adoption d'un règlement de tarification
 - 3.2.2 Paiement d'heures accumulées au personnel affecté aux travaux publics
 - 3.2.3 Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2014
 - 3.2.4 Entente pour la formation d'un employé pour les eaux usées
 - 3.2.5 25 ans de services de M. Germain McClean

4.1 Service des Incendies

- 4.1.1 Rapports d'événements
- 4.1.2 Incendie de la Meunerie Côté, Paquette – Mandat à Me Élane Francis

5 Transport & bâtiment

- 5.1.1 Soumissions pour lignage et marquage du territoire
- 5.1.2 Travaux récurrents : fauchage des abords de chemin et nettoyage des puisards

6 Hygiène du milieu

- 6.1 Travaux concernant l'installation d'un dispositif antiretour sur la conduite du trop-plein de la Route 235
- 6.2 Entente fourniture d'eau potable avec Ville de Farnham
- 6.3 Décompte progressif – Travaux cours d'eau du Village
- 6.4 Rapport pour problème au réservoir d'eau potable
- 6.5 Offre de service pour rédaction d'appel d'offres sur la vidange d'un sac de boues et d'étangs
- 6.6 Offre de service plan d'intervention pour le renouvellement des conduites

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Dérogation mineure, lot 5 115 498 (rang Casimir)
- 7.2 Terrain en bordure de la rivière Yamaska du 647 rang Magenta
- 7.3 Résultat des démarches concernant l'acquisition pour le pont Dion

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Embauche du responsable des terrains pour le soccer
 - 8.1.2 Programmation des activités estivales

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1 Demande de subvention à Ambulances Farnham

Correspondance

- Co-1 Ministère des Transports – Suivi panneaux/affiches dans l'emprise du Ministère
- Co-2 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu – Emploi d'été spécialisé
- Co-3 Mutuelle des municipalités du Québec – Assemblée générale
- Co-4 Béton MSA – Offre de service
- Co-5 MDDELCC – Programme PGMR
- Co-6 Central Maine & Quebec Railway – Personnes ressources
- Co-7 MRC de Rouville – Règlement numéro 282-14 modifiant le Schéma d'aménagement révisé
(rapport à venir prochaine assemblée)
- Co-8 Centre d'Action bénévole de Farnham – Invitation soirée Hommage aux bénévoles
- Co-9 Municipalité de St-Paul-d'Abbotsford – Avis de maintien du CLD
- Co-10 Ville de Drummondville – Journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme
- Co-11 MRC de Rouville – Règlements numéros 284-15, 285-15 et 286-15
- Co-12 MRC de Rouville – Rapport annuel d'activités sur la prévention des incendies
- Co-13 Laforest Nova Aqua inc. – Offre de service
- Co-14 Fédération Québécoise des Municipalités – Programme de formation
- Co-15 Mise en demeure – Meunerie Côté-Paquette
- Co-16 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
Climatiques – Avis de réclamation
- Co-17 MRC de Rouville – Compensation pour la valorisation des matières résiduelles

RÉSOLUTION 04-081-15
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2015

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-082-15
ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- | | |
|---------------------------------|---------------|
| ▪ Paiements directs par ACCES D | 42 077.42 \$ |
| ▪ Déboursés directs : | 0 \$ |
| ▪ Fournisseurs : | 310 134.70 \$ |
| ▪ Salaires : | 39 299.88 \$ |

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 04-083-15
DEMANDE DE COMMANDITE DE DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'appuyer les organismes suivants :

- Fabrique Ange-Gardien : Prêt de la salle municipale le 7 juin 2015 gratuitement;
- CPE Bambin Club : Prêt du terrain de soccer situé sur la rue Saint-Jean le 27 mai 2015 de 8h00 à 20h30;
- Centre National de Cyclisme de Bromont : Droit d'utiliser la voie publique du rang SérAPHINE ainsi que du chemin Grande Ligne pour leur activité du 9 mai prochain.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-084-15

APPUI À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX – PROJET PACTE RURAL

Considérant que la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux dessert les Municipalités de Saint-Paul-d'Abbotsford, Rougemont, Saint-Césaire et Ange-Gardien;

Considérant que la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux présentera un projet pour l'installation d'un siège-élévateur d'escalier dans le cadre du Pacte Rural de la MRC de Rouville;

Considérant que pour ledit projet, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux souhaite recevoir l'appui des Municipalités de son territoire;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appui le projet de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux qui sera déposé au Pacte Rural.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-085-15

APPUI À LA MAISON DE JEUNES DES QUATRE LIEUX – PROJET PACTE RURAL

Considérant que la Maison de Jeunes des Quatre Lieux dessert les Municipalités de Saint-Paul-d'Abbotsford, Rougemont, Saint-Césaire et Ange-Gardien;

Considérant que la Maison de Jeunes des Quatre Lieux présentera un projet pour des travaux de rénovation de leur bâtiment dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Rouville;

Considérant que pour ledit projet, la Maison de Jeunes des Quatre Lieux souhaite recevoir l'appui moral des Municipalités de son territoire;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appui le projet de la Maison de Jeunes des Quatre Lieux qui sera déposé au Pacte rural.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-086-15

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoît Pepin et résolu d'adopter le règlement numéro 779-15 de tarification pour les biens, services rendus et activités de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-087-15

PAIEMENT D'HEURES ACCUMULÉES AU PERSONNEL AFFECTÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le paiement des heures accumulées, en date de ce jour, à M. Germain McLean, chargé des travaux publics, à M. Stéphane Déragon, préposé aux travaux publics, ainsi qu'à M. Patrice Maynard, préposé à l'entretien, telles les recommandations de Mme Brigitte Vachon, directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport financier 2014 de la Municipalité d'Ange-Gardien, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

RÉSOLUTION 04-088-15

ENTENTE POUR LA FORMATION D'UN EMPLOYÉ POUR LES EAUX USÉES

Considérant que la Municipalité a inscrit Monsieur Stéphane Déragon à la formation en traitement des eaux usées dispensée par la Commission scolaire des Trois-Lacs et que cette formation se tient à Vaudreuil-Dorion durant 27 jours;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'entériner l'entente survenue avec Monsieur Déragon et la Municipalité d'Ange-Gardien relativement au temps et aux frais de déplacement.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-089-15

SOULIGNEMENT DES 25 ANNÉES DE SERVICES DE MONSIEUR GERMAIN MCLEAN

Considérant que Monsieur Germain McLean a débuté son emploi aux travaux publics de la Municipalité d'Ange-Gardien le 17 avril 1990;

Considérant que Monsieur McLean a depuis rendu de bons et loyaux services tout au long de ces années en faisant preuve d'initiative, de dévouement, de polyvalence et de rigueur;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que les membres du conseil :

- remercient Monsieur McLean pour ses 25 années de services;
- l'encouragent à poursuivre son travail exceptionnel pour de nombreuses années à venir;
- autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, à lui remettre un présent d'une valeur de 250,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 04-090-15

MANDAT À M^E ÉLAINE FRANCIS – INCENDIE MEUNERIE CÔTÉ-PAQUETTE

Considérant les événements survenus durant l'incendie de la Meunerie Côté-Paquette, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de requérir les services de M^e Élaïne Francis.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-091-15

SOUMISSIONS POUR LIGNAGE ET MARQUAGE DU TERRITOIRE

Considérant les soumissions reçues pour le lignage et le marquage des rues, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accorder un contrat à Lignes Maska au montant de 11 857,10 \$, taxes incluses, selon la soumission reçue le 18 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-092-15

TRAVAUX RÉCURRENTS : FAUCHAGE DES ABORDS DE CHEMINS ET NETTOYAGE DES PUISARDS

Considérant le rapport relatif aux travaux de voirie récurrents, préparé par Mme Stéphanie Laurier, inspectrice en bâtiments, concernant le fauchage des abords de chemins et le nettoyage des puisards;

Considérant que pour le fauchage des abords de chemins, deux soumissions ont été reçues et que André Paris inc. est le plus bas soumissionnaire;

En conséquence il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu :

- D'accorder le contrat du fauchage des abords de chemins à André Paris inc., au montant de 2 950 \$ plus taxes;
- D'accorder le contrat de nettoyage des puisards au Groupe Deslandes Fortin, à taux horaire, pour un coût approximatif de 5 200 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-093-15

TRAVAUX CONCERNANT L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF ANTIRETOUR SUR LA CONDUITE DE TROP-PLEIN DE LA ROUTE 235

Considérant l'autorisation reçue du MDDELCC pour procéder aux travaux d'installation du dispositif antiretour à l'embouchure de la conduite de trop-plein de la Route 235;

Considérant que les travaux ont été réalisés le 27 mars dernier, par l'entreprise Dexsen au montant forfaitaire de 5,600 \$ plus taxes, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard d'entériner le contrat pour les travaux effectués et autorisés par la résolution numéro 03-079-15.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-094-15

ENTENTE FOURNITURE D'EAU POTABLE AVEC VILLE DE FARNHAM

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a conclu avec la Ville de Farnham, le 27 octobre 1997, une entente intermunicipale visant la fourniture d'eau potable par Farnham à Ange-Gardien, laquelle renouvelait une entente conclue aux mêmes effets en 1989, en vigueur pour une durée de cinq ans à compter de sa signature et, par la suite, renouvelable automatiquement par périodes successives d'un an, à moins que l'une des parties n'informe par écrit l'autre de son intention d'y mettre fin, au moins trois mois avant l'expiration d'un terme de cette entente;

Considérant que la Ville de Farnham a informé la Municipalité d'Ange-Gardien, le 12 juillet 2010, de son intention de mettre fin à l'entente telle qu'en vigueur pour en conclure une nouvelle;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien et la Ville de Farnham désirent convenir des termes et conditions d'une nouvelle entente effective rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2011 conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec et aux mêmes effets que les articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- de conclure une entente intermunicipale visant la fourniture d'eau potable avec la Ville de Farnham rétroactivement au 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2020, laquelle sera renouvelable par périodes successives d'un an;
- d'autoriser le maire, Monsieur Yvan Pinsonneault, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, ladite entente jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-095-15
DÉCOMPTE PROGRESSIF – TRAVAUX COURS D'EAU DU VILLAGE

Considérant le décompte progressif numéro 1, en date du 2 avril 2015, pour le remplacement de la canalisation du cours d'eau du Village – Phase 1 et la recommandation de paiement de Avizo, experts-conseils, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement de 98 652,14 \$ à Les Entreprises Doménick Sigouin inc. pour les travaux d'infrastructures réalisés dans le cours d'eau du Village.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-096-15
RAPPORT POUR PROBLÈME AU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Suite au rapport de Madame Stéphanie Laurier, inspectrice en bâtiment, présentant des problématiques survenues le 19 mars dernier au réservoir d'eau potable, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'entériner le mandat accordé à Elec-tro au montant de 5 000 \$, plus les taxes et le coût de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-097-15
OFFRE DE SERVICES POUR RÉDACTION D'APPEL D'OFFRES SUR LA VIDANGE D'UN SAC DE BOUES

Suite aux recommandations de Madame Stéphanie Laurier, inspectrice en bâtiments, dans son rapport du 7 avril 2015, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien accepte l'offre de services de Tetra Tech QI inc. au montant de 6 350 \$ plus taxes et lui octroi le mandat relatif à la rédaction de l'appel d'offres sur la vidange d'un sac de boues et d'étangs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-098-15
OFFRE DE SERVICES PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT
DES CONDUITES

Suite à la réception de l'offre de services de Tetra Tech QI inc. le 8 avril 2015, concernant le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien accepte l'offre de services de Tetra Tech QI inc. au montant de 19 450 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-099-15
DÉROGATION MINEURE, LOT 5 115 498 (RANG CASIMIR)

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par Ferme C.M.F. SENC, qui désire agrandir une étable existante à des fins d'augmentation du nombre d'unités animales dans leurs installations d'élevage;

Considérant que de ce fait, ceux-ci doivent se conformer au règlement des distances séparatrices liées à la gestion des odeurs en milieu agricole entre le bâtiment d'élevage et la maison d'habitation voisine la plus près;

Considérant que ladite demande de dérogation mineure est recommandée par le comité consultatif d'urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le voisin concerné est d'accord avec l'augmentation du nombre d'unités animales;
- La maison voisine ne se situe pas dans les vents dominants;
- Les distances séparatrices avec le périmètre urbain sont respectées;
- La vocation ne change pas;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien accepte la dérogation mineure de Ferme C.M.F. SENC du rang Casimir, lot 5 115 498, qui consiste à réduire les distances séparatrices minimales requises entre un bâtiment d'élevage et la maison voisine.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-100-15

TERRAIN EN BORDURE DE LA RIVIÈRE YAMASKA DU 647 RANG MAGENTA

Considérant qu'une bande de terrain longeant la propriété du 647, rang Magenta appartient à la Municipalité, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'entamer les démarches aux fins de cessions de ladite bande de terrain.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-0101-15

RÉSULTATS DES DÉMARCHES CONCERNANT L'ACQUISITION POUR LE PONT DION – ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 02-058-15

Considérant la résolution numéro 01-008-15 par laquelle la Municipalité d'Ange-Gardien s'engageait à prendre en charge le processus visant l'acquisition des immeubles requis dans le cadre des travaux de reconstruction du pont Dion sur le chemin Magenta;

Considérant que la Municipalité devait acquérir une bande de terrain sur le lot 3 518 053 et que des démarches ont été entreprises avec les propriétaires dudit terrain;

Considérant que le ministère des Transports du Québec a décidé, suite au refus des propriétaires de céder une bande de terrain aux fins du projet, de modifier ses plans au niveau de la gestion de l'eau;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'annuler la résolution numéro 02-058-15 autorisant la signature d'ententes relatives à l'acquisition de la bande de terrain nécessaire pour la réalisation des travaux au pont Dion.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-0102-15

EMBAUCHE DU RESPONSABLE DES TERRAINS POUR LE SOCCER

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'embaucher M. Anthony Fontaine comme responsable de terrain pour le soccer 2015, selon les recommandations de Mme Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, dans son rapport daté du 31 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-0103-15
PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION ESTIVALE

Considérant le rapport de Madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs concernant la programmation des activités estivales, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de l'accepter telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-104-15
DEMANDE DE SUBVENTION - AMBULANCES FARNHAM

Considérant qu'une rencontre a eu lieu entre Madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, et Monsieur Serge Hébert siégeant au conseil d'administration d'Ambulances Farnham;

Considérant qu'un montant est toujours disponible au bénéfice de la population d'Ange-Gardien pour des projets reliés à la santé;

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de demander à Ambulances Farnham une subvention de 100 000 \$ pour le projet d'agrandissement du gymnase de l'école.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-105-15
FINANCEMENT AGRICOLE

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada dans le cadre de la construction d'un gymnase double attenant à l'école JEAN-XXIII.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 04-106-15
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière